

Cannabis médical : Après la sélection des industriels étrangers, place aux entreprises françaises

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) a publié les [résultats](#) de l'appel d'offres visant la fourniture et la distribution de médicaments à base de cannabis pour l'expérimentation.

RESULTATS DE L'APPEL A PROJET

DelleD avait porté sa candidature et comptait parmi les rares entreprises françaises à avoir répondu à cet appel à projet. Le décret fixant le cadre de l'expérimentation limitait la dérogation à l'importation et à la distribution des produits du cannabis, omettant les opérations de transformation ou de fabrication sur le territoire national. En ce sens, le cadre réglementaire encore trop restreint n'a pas permis la sélection du projet porté par DelleD et ses partenaires.

A ce jour, les efforts consentis par le gouvernement en matière de cannabis médical permettent d'envisager sereinement l'expérimentation prévue qui débutera au mois de mars.

Franck Milone, Président de DELLED ajoute : **“Nous regrettons toutefois que les questions de fabrication du médicament en France n'aient pas été soulevées. Nous prenons attache auprès du gouvernement pour que cette problématique soit résolue au plus vite. Nous sommes déterminés à produire du cannabis en France pour les malades qui attendent depuis de trop nombreuses années.”**

Interrogé à ce propos, le Ministère de la Santé rappelait en octobre qu'un groupe de travail interministériel avait été créé et qu'un décret était en cours de préparation. A ce jour, aucune information complémentaire n'a été délivrée aux éventuels postulants à cette autorisation de production.

Garance de LaFleur

A PROPOS DE DelleD SAS

Chez [DelleD SAS](#), nous travaillons à l'optimisation de la production de médicaments à base de cannabis grâce à des méthodes innovantes d'éclairage et d'intelligence artificielle. Le projet LaFleur, créé par DelleD, porte sur le développement de médicaments en partenariat avec des laboratoires publics et privés. Le projet LaFleur innove notamment sur de nouvelles méthodes d'extractions, des procédés d'optimisation génétique, de la recherche en formulation galénique ainsi qu'en préclinique. En 2022, LaFleur lancera un essai clinique en vue d'obtenir l'AMM d'un médicament à base de cannabis en oncologie.

Contact

Garance Responsable relations presse

Mail : garance@delled.fr